



## FOGGER HABITAT

150 ml - Environnement

19/02

Insecticide à base d'actifs d'origine végétale, destiné au traitement de fond de l'habitat en cas d'infestation par acariens, araignées, blattes, fourmis, mites, puces, punaises de lit et tiques. Très volatile, la solution se dépose dans les moindres recoins où se logent parasites et insectes. Action immédiate et prolongée, jusqu'à 4 mois. Pour une pièce de 60 à 80 m<sup>2</sup>. Application interdite sur et en présence des animaux.

### MODE D'UTILISATION

Un fogger par pièce. Fermer portes et fenêtres. Couvrir les aquariums et stopper l'aération. Éloigner tout organisme à sang froid ou chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter. Placer le fogger au centre de la pièce, de préférence sur un tabouret recouvert d'un film plastique jetable afin de protéger le sol, particulièrement les planchers et parquets. Presser la languette jusqu'à l'enclenchement, puis quitter la pièce en fermant la porte. Laisser agir 2 heures puis bien aérer pendant 1 heure avant de réintégrer la pièce. Fréquence d'utilisation : tous les 4 mois en cas d'infestation.

### COMPOSITION

Substances actives : Géraniol\* 4,87 g/L (CAS n° 106-24-1), Chrysanthemum cinerariaefolium, extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical CO<sub>2</sub>\* 0,6 g/L (CAS n° 89997-63-7).

\*Biocide classé TP18 (insecticide).

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Traitement de l'environnement uniquement. Application interdite sur et en présence d'êtres à sang froid ou chaud. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utiliser les produits biocides avec précaution. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et le cours d'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.



Danger



Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 - Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 - tenir hors de portée des enfants. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P410+412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. EUH208 - Contient du Géraniol (CAS n°106-24-1). Peut produire une réaction allergique. Contient : Hydrocarbures C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics Type de préparation : Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE).

NAT9101

150 ML

